valenciques: rues Moucher-de-Perthes, de Béthune, de Mouvaux, de l'Ouest, de Naples et boulevard d'Armentières.

Des concerts seront donnés en différents endroits par les sociétés suivantes:

Fanfare Royale « La Renaissance », de Wasquehal: angle des rues du Fresnoy et boulevard d'Armentières, et angle des rues Racine et boulevard de la République.

Harmonie Royale Ste-Cécile de Lauwe: angle des rues du Fresnoy et de Rome et angle des rues du Fresnoy et de l'Ouest.

Harmonie Royale Communale d'Hasselt-pute: angle des rues de Naples et de Rome et angle des rues de Naples et d'Italie.

Harmonie L'Avenir d'Herseaux: angle des rues Cuvier et de Solférino et angle des rues Cuvier et de Mouvaux.

Fanfare Royale L'Union d'Hérinnes: angle des rues du Luxembourg et de Béthune et rue du Luxembourg (Gare Alumette).

Fanfare de Trompettes « Les Enfants du Nord»: angle des rues Mackellerie et du Danemark et Maisons anonymes.

Harmonie « Les Intimes »: Promenade musicale dans la rue de Mouvaux.

Fanfare de Trompettes « Les Dévoués »: Place de la Patrie et angle des rues Solférino et Naples.

LUNDI 10 JUIN

A partir de 9 h. — Jeux populaires dans tous les secteurs.

A 14 h. — Rue de Naples, entre les rues de Gênes et Cuvier, démonstration de défense, d'obéissance et d'attaque, organisée avec le concours du Club Roubaisien du Chien de défense. Au programme: sauts de la palissade, saute de la haie, etc...

A 16 h. — Course cycliste, organisée avec le concours du Club franco-belge des vétérans, 80 kilomètres, 800 fr. de prix. Réservée aux coureurs de 3me et 4me catégories et débutants. Itinéraire: 30 tours, rues de Mouvaux, de Rome, du Fresnoy, de l'Ouest, d'Alsace, boulevard d'Armentières, rue Racine, boulevards de la République, d'Armentières, rues Cuvier, Mackellerie, de Béthune, du Luxembourg. Arrivée rue du Fresnoy (face à la rue de Rome).

A partir de 20 h. — Bals roulants par l'Harmonie « Les Intimes » dans tous les secteurs des trois quartiers.

Le tirage de la tombola aura lieu le mercredi 26 juin, à 19 h. 30, à l'école maternelle de la rue de Rome.

NE LAVEZ PAS VOTRE LINGE
avec l'eau dans laquelle il a bouilli, elle est sale. Faites bouillir avec « BLANCO » et laves dans l'eau propre avec très peu de savon, c'est plus sain, c'est plus propre, c'est moins cher. 333316d

LES CÉRÉMONIES DE LA CONFIRMATION

A l'Institution de Ségur. — Continuant la tournée de confirmation, Mgr Jansoone évêque auxiliaire de Lille, accompagné de M. le vicaire-général Flipo, est venu mardi matin à l'Institution de Ségur, avenue Voreux.

Il fut reçu à 7 h. 30 par M. le chanoine Bégne, doyen de Saint-Martin, entouré de MM. les abbés Cau et Cailliez, aumôniers de l'Institution, de la directrice et du personnel enseignant.

Mgr Jansoone célébra la Sainte-Messe dans la chapelle de l'Institution, puis se déroula la cérémonie de la confirmation. Le sacrement fut conféré à trente-sept fillettes, après que le prélat eut demandé aux enfants de rester fidèles aux enseignements de l'Evangile.

Après la cérémonie, une élève, Mlle Louise Lepoutre lut un compliment à Mgr Jansoone qui y répondit par une paternelle allocution.

A Saint-Sépulcre. — A 9 h. 30, Mgr Jansoone faisait son entrée en l'église Saint-Sépulcre où l'attendaient 250 enfants appartenant à plusieurs paroisses. Le prélat était accompagné de M. le vicaire-général Flipo, de MM. les abbés Défosses, curé de Saint-Sépulcre, Lefebvre, curé de Croix-Saint-Pierre; Meurisse, curé de Saint-Vincent de Paul; Debrune, curé de Notre-Dame de Lourdes, et des vicaires de ces paroisses.

Après l'allocution de Mgr Jansoone, M. le vicaire-général interrogea plusieurs enfants qui répondirent de façon excellente aux questions. Le sacrement fut ensuite conféré aux enfants, se répartissant comme suit: 133 de Saint-Sépulcre; 60 de Saint-Pierre à Croix; 51 de Notre-Dame de Lourdes; 9 de Sainte-Bernadette.

* * *

Aujourd'hui mercredi, Mgr Jansoone conférera le sacrement de la confirmation, à 7 h. 30 aux enfants de l'Institution Sainte-Agnès; à 9 h. 30, à Saint-Michel aux enfants de cette paroisse et de Saint-Rédempteur; à 11 h. à Saint-Joseph, aux enfants de Notre-Dame, de Saint-François et de Saint-Antoine.

Jeudi, 6 juin, à 7 h. 30, la confirmation sera donnée aux jeunes communiants du Collège Notre-Dame des Victoires.

SIX PETITS ENFANTS DANS LA DÉTRESSE

Rue Bernard, cour Duquesnoy, habite une famille bien malheureuse, c'est la famille Badar, douloureusement touchée par la maladie et le chômage. Le père, chômeur depuis plus de deux ans, est tombé malade et est actuellement dans un lit à l'hôpital. Et la maman est restée seule pour nourrir ses six petits enfants.

Il y a bien les secours officiels, direz-vous. Sans doute. Mais que peuvent faire ces maigres secours pour soulager une telle détresse? Il manque de tout dans cette maison où s'acharnent la maladie et la souffrance. Une petite fille, malade, devra partir pour un sanatorium; un autre enfant a été dangereusement malade, lui aussi et dans cette maison triste et sans pain, l'on attend prochainement la venue d'un septième bébé...

Nous signalons ce cas à la population roubaisienne, persuadée que nombre de personnes charitables iront vers cette famille apporter un secours dont elle a tant besoin.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU RACING-CLUB DE ROUBAIX

Les membres du Racing-Club de Roubaix sont convoqués à une assemblée générale extraordinaire qui aura lieu mercredi 12, à 20 h. au siège, 10, rue du Maréchal-Foch.

L'ordre du jour de cette réunion porte principalement sur le maintien de la section professionnelle pour la saison 1935-1936.

Le Comité fait un pressant appel auprès de tous les membres, afin que ceux-ci assistent nombreux à cette réunion, où seront prises des décisions très importantes.

Les personnes qui auraient des suggestions à faire ou qui seraient désireuses d'apporter leur concours d'une façon quelconque au Comité, sont priées d'en informer le secrétariat, 10, rue du Maréchal-Foch, avant le mardi 11 courant.

La braderie de la rue de l'Ommelet

C'est lundi prochain 10 juin (Pentecôte), que se déroulera la traditionnelle braderie de la rue de l'Ommelet.

Les innombrables promeneurs qui se rendront dans ce populeux quartier ne pourront que profiter des nombreuses occasions que les commerçants solderont ce jour-là.

Rappelons, en outre, que de nombreux et divers lots seront joués chez tous les cafetiers de la rue.

Une courée inondée par la pluie

Mardi, vers 19 heures, les pompiers furent mandés rue Rollin prolongée où une courée était en partie inondée par la pluie torrentielle qui s'abattit à cette heure là. Ils furent rapidement rendus sur les lieux avec leur moto-pompe spéciale. Mais, fort heureusement, ils n'eurent pas à intervenir. La pluie avait bien inondé une bonne partie de la courée et même le rez-de-chaussée de quelques habitations. Mais entre temps, les égouts avaient absorbé le trop-plein d'eau de pluie et quand les pompiers arrivèrent, tout était rentré dans l'ordre. Ce qui n'empêche pas que les habitants de cette courée eurent une belle frayeur.

Un triste individu est arrêté rue de Crouy

Depuis quelque temps, un individu se postait dans le couloir d'une courée de la rue de Crouy et guettait la sortie des élèves du Conservatoire de Musique ou d'une école ménagère toute proche. Puis quand passaient des jeunes filles, il sortait de sa cachette et se livrait à des gestes déplacés.

Une plainte fut déposée et le service de la Sûreté, alerté, exerça une discrète surveillance à l'endroit indiqué.

Mardi, les inspecteurs Seys et Carré surprirent l'individu. A l'approche des policiers il prit la fuite, mais fut rapidement rattrapé et arrêté. Il protesta énergiquement. Il fut conduit dans les locaux de la Sûreté ou il fut interrogé par M. Moulin, chef de ce service. L'individu, Alfred Vanlersberghe, âgé de 29 ans, domicilié en garni, rue de l'Hospice, continua à nier énergiquement, mais plusieurs fillettes le reconnurent formellement.

Vanlersberghe a été conduit à Lille pour être déféré au Parquet.

Un sac à main disparaît à la Goutte de Lait

Mme Irène Badar, domiciliée, 125, rue de l'Epeule, cour Govaere, 17, a déposé une plainte pour vol. Elle s'était rendue mardi à la Goutte de Lait, boulevard Gambetta, et, pendant qu'on la servait elle avait laissé son sac à main sur un banc, dans la salle d'attente. Quand elle revint, le sac à main n'était plus là... Il contenait une somme de 30 francs et 14 tickets de lait, valant 28 fr. 50.

La Sûreté a été avisée et l'on recherche l'auteur de ce vol.

Les rats de vestiaire

Un ouvrier des établissements Roels, rue Pierre-Motte, M. Léo Baertsoen, journalier, domicilié 151, rue de France, cour Goosman, 4, a déposé une plainte pour vol. Son portefeuille a été enlevé dans le vestiaire de l'établissement où il est occupé et où il avait déposé son veston.

Le portefeuille ne contenait d'ailleurs qu'une carte d'identité et des photos. La Sûreté enquête.

UNION DES MAITRES ARTISANS (Cafe Fandore, 28, rue Pauvrée). — Ce mercredi, de 18 h. 30 à 20 h., permanence au siège. Demain jeudi et samedi, de 19 à 20 h., permanence 242, boulevard de Strasbourg. Renseignements sur fiscalité, contentieux, contrats d'apprentissage, Mutuelle artisanale; inscription au groupement; caisse de chômage. Tous les renseignements sont gratuits.

A L'ECOLE PRATIQUE DE JEUNES FILLES. — Les Anciennes Elèves désireuses d'adhérer au projet qui faisait l'objet de la dernière circulaire, sont priées de donner d'urgence leur inscription au Secrétariat de l'Ecole. Dernier délai de rigueur jeudi 6 juin.

AMICALE DE L'ECOLE MONTAIGNE. — Ce mercredi, réunion à l'Ecole à 19 h. 30. Ordre du jour: Concert du 7 juillet.

CHORAL NADAUD (Société Nationale). — Demain jeudi, à 8 h. 30, auront lieu, en l'église du St-Rédempteur, les funérailles de M. Louis Declercq, membre du « Choral Nadaud ». Réunion, 8 h. 10, à l'Hôpital, pour tous les sociétaires disposant de leur temps. — Samedi prochain, en raison des fêtes, il n'y aura pas de répétition.

CONCORDIA-HARMONIE. — Mercredi, de 7 h. à 8 h. 30, cours gratuit de solfège. Jeudi, à partir de 10 h., et vendredi, à partir de 18 h. 30, cours gratuit pour les cuivres. Dimanche, à partir de 9 h. 30, cours gratuit pour les bois. Ce soir mercredi, à 20 h., répétition générale obligatoire pour tous les musiciens.

CERCLE « LES XL ». — Ce mercredi 5, à 19 h. 30, au siège, répétition générale.

ORPHEON « LES INOFFENSIFS ». — Ce soir, à 20 h., répétition générale. Dernier délai d'inscription pour la sortie à Bruxelles, le 16 juin.

PHILHARMONIQUE DE ROUBAIX. — Ce soir mercredi, répétition générale à 20 h. 30; programme du concert de Barbieux le 23 juin.

GROUPE FRATERNEL JEAN DELMULLE. — Ce soir mercredi, à 19 h. 30, réunion générale, au cours de laquelle sera prise une importante décision en vue des fêtes du 10me anniversaire de la fondation de la société.

GROUPE LYRIQUE DU FONTENOY. — Ce soir, à 19 h. 30, répétition générale de l'opéra.

CHORALE L'EPEULOISE. — Ce soir mercredi, à 20 h., répétition générale au siège.

VOYAGES en AUTOCAR
LOURDES-LISIEUX. Prix: 990 francs
Tous frais compris. - Départ 13 juin
LISIEUX-Mont-St-Michel, 4 jours: 480 fr.
Tous frais compris. - Départ 8 juin
Renseignements et inscriptions:
VOYAGES WESTEEL
57, Rue du Molinel, 57, LILLE (T. 512.76)

CROIX

LA RÉUNION DE L'AMICALE SAINT-MARTIN

L'assemblée de l'Amicale Saint-Martin s'est tenue lundi soir, rue Eugène-Guillaume, à 21 h., après les jeux auxquels étaient attribués de jolis lots.

Dans la salle de spectacles, M. Gustave Duquesne, président, était entouré de MM. les abbés Drieux, curé de Saint-Martin; Habourdin, aumônier; MM. Ch. Verpraet, vice-président, et les membres du bureau.

M. Gustave Duquesne remercie M. l'abbé Drieux de sa sympathie et M. l'abbé Habourdin, de son dévouement pour l'Amicale. Il souhaite que tous les membres des Amicales Saint-Martin et Sainte-Anne apportent leur concours pour la Foire aux plaisirs qui aura lieu le 16 juin, au profit des écoles paroissiales. Il donna quelques indications à propos du voyage à Anvers qui aura lieu le 7 juillet.

M. l'abbé Drieux constata avec satisfaction l'activité bienfaisante de l'Amicale en faveur des écoles catholiques. Il félicita les membres du bureau de l'Amicale de cet appui précieux.

La réunion se termina par une tombola.

ENQUÊTES. — Les projets de reconnaissance et classement dans la voirie urbaine de la ville, des rues Wilson, de Pressencé, Dupire (entre rue J.-Jaurès et d'Oran), de Tripoli, d'Oran, de Guimet, Lamartine, Thiers, C.-Périer, A.-France (entre le N° 63 et la rue Chevreul), Chicago et Zola (partie comprise entre les rues Mirabeau et Trocadéro) sont approuvés par arrêtés du Préfet du Nord.

En outre les plans d'alignement des dites rues seront déposés à la Mairie de Croix (Bureau des travaux, 2me étage), du 6 juin au 6 juillet où chacun sera admis à les consulter. Les arrêtés du Préfet du Nord approuvant ces projets seront affichés à la Mairie de Croix aux endroits habituels.

VACCINATION ANTIVARIOLIQUE. — Les séances de vaccination antivariolique obligatoire seront organisées cette année comme les précédentes pour tous nouveaux-jettis soumis à la vaccination (moins d'un an); à la 1re revaccination (11me année); à la 2me revaccination (21me année).: Mercredi 5 juin, à 16 h. 30: aux écoles des garçons Victor-Hugo, place de la République; Kléber, rue Kléber et privée, rue E.-Guillaume. — Vendredi 7 juin, même heure: aux écoles des filles Voltaire, rue de la Gare; A.-France, rue Kléber et privée, boulevard E.-Zola. — Samedi 8 juin, même heure: à l'école des garçons privée, contour St-Pierre; à l'écoles des filles privée, rue Kléber prolongée, 165 et à l'école des filles Jean-Jaurès, rue Jean-Jaurès.

CONTRIBUTIONS DIRECTES. — Le contrôleur se tiendra à la disposition des contribuables jeudi 6 juin, de 14 à 16 h., au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville.

CONSULTATIONS de NOURRISSONS. — Jeudi 6 juin, à la Maternité, à 10 h. (Dr Ducamp); à l'Hôtel de Ville, à 15 h. (Dr Bathiat).

COMITÉ LIBRE. — Réunion jeudi 6 juin, à 20 h., chez M. Fernand Cuvelier, contour de l'église St-Martin.

HARMONIE MUTUELLE. — Répétition générale obligatoire ce soir, à 20 h. 15, au siège.

WASQUEHAL

LA CÉRÉMONIE DE LA CONFIRMATION A SAINT-NICOLAS

Mardi à 11 h. en l'église de Wasquehal-Saint-Nicolas, Mgr Jansoone, évêque auxiliaire de Lille, accompagné de M. le vicaire général Flipo, est venu conférer le sacrement de Confirmation à plus de 300 enfants des paroisses de Wasquehal (St-Clément et Saint-Nicolas), de Flers-Breucq, Croix-Saint-Martin et de l'Orphelinat Wallart, à Croix.

Une très nombreuse assistance participa à cette cérémonie au cours de laquelle M. le vicaire général Flipo posa diverses questions aux enfants, qui répondirent parfaitement.

Dans les stalles, avaient pris place, M. l'abbé Delcambre, curé de la paroisse, ainsi qu'un nombreux clergé.

LES BUREAUX DE LA MAIRIE seront fermés lundi prochain, 10 juin, à l'occasion des fêtes de la Pentecôte. Le bureau de l'état-civil sera seul ouvert de 10 à 11 h.

CONSULTATIONS DES NOURRISSONS. — Demain jeudi, à 14 h. 30, à la Salle des Fêtes du Capreau, rue de Roubaix (lettres A à L).

CHIFFRE D'AFFAIRES. — Le paiement de la taxe sur le chiffre d'affaires pour les commerçants payant mensuellement sera perçu à la Mairie, 1er étage, vendredi prochain 7 juin, de 9 h. à 11 h. 30.

AU PROFIT DES ŒUVRES DE BIENFAISANCE DU CAPREAU. — Le grand tournoi de dés organisé par le Comité des fêtes du Capreau s'est continué dimanche dernier. Il se poursuivra dimanche 9 juin, de 8 à 20 heures chez Jamme, rond-point du Capreau, et chez Voleux, rue Louise-Michel, 148.

FRATERNELLE DES ANCIENS COMBATTANTS. — Ce mercredi, de 18 à 19 h., une permanence sera établie au siège de la Section du Centre, « Café de la Cloche », où le directeur de l'excursion vers les champs de bataille de Verdun se tiendra à la disposition des adhérents.

D'autre part, les anciens combattants nés jusqu'au 20 juin 1885 pourront se présenter pour l'établissement de leur demande de retraite. Ils se muniront de leurs pièces militaires, acte de naissance et carte du combattant.

FRATERNELLE DES ANCIENS COMBATTANTS DU CAPREAU. — Un voyage à Notre-Dame de Lorette et les environs aura lieu le dimanche 28 juillet (Fête des Fabricants). Le nombre de places étant strictement limité, les personnes désireuses de participer à l'excursion sont priées de se faire inscrire sans tarder. Pour tous renseignements, s'adresser au siège, 148, rue Louise-Michel, ou chez le président.

LA « JEUNE FRANCE » A BRUXELLES. — Les membres de l'Harmonie « La Jeune France » se rendront à l'Exposition de Bruxelles dimanche et lundi prochains (Fêtes de la Pentecôte). Les personnes désireuses d'accompagner les musiciens dans ce déplacement, peuvent se faire inscrire au siège avant jeudi soir. Départ dimanche matin à 7 h. 15.

CHEZ LES ANCIENS COMBATTANTS REPUBLICANS. — Permanence demain jeudi, de 18 h. 30 à 20 h. 30, au siège, Café Lécrart, 67, rue de Roubaix.

AVIS AUX MILICIENS BELGES. — Les anciens miliciens de l'armée belge qui désirent être exemptés de la revue d'appel en 1935, doivent produire, avant le 10 juin prochain un certificat de résidence en France. Les intéressés peuvent obtenir cette pièce à la Mairie, 2e guichet, sur présentation de la carte d'identité.

CHORALE ST-CLEMENT. — Mercredi 5 juin et vendredi 7 juin, à 20 h., répétition générale.

SECTION LYRIQUE DU CAPREAU. — Répétition générale à la Salle des Fêtes du Capreau demain jeudi, à 19 h.

WATTRELOS

Les concours artistiques du 14 juillet

Les concours auront lieu aux dates suivantes: Théâtre et déclamation, le 7 juillet, salle des fêtes de l'Ecole des garçons du Centre; chant, le 14 juillet, salle des fêtes de l'Ecole des garçons du Crétinier.

Les inscriptions sont reçues au secrétariat de la Mairie, deuxième guichet, tous les jours ouvrables, de 8 h. à midi et de 14 à 18 h., sauf le lundi jusqu'à 17 h. Elles seront closes le samedi 22 juin, à 18 heures.

LES ANNONCES pour le « Journal de Roubaix » peuvent être remises chez Mme Lepoutre, 36, rue Vauban.

L'excursion de la Fraternelle des Combattants

Le Conseil d'administration de la Fraternelle organise pour les sociétaires et sympathisants une visite à l'Exposition de Bruxelles, qui aura lieu le dimanche 7 juillet.

Les excursionnistes partiront d'Herseaux par train spécial, vers 6 h. 30. A Bruxelles-Midi, des tramways les mèneront à l'Exposition, où un ticket d'entrée leur sera remis. A 13 h., un dîner copieux les réunira dans l'enceinte de l'Exposition. Le retour s'effectuera dans les mêmes conditions qu'à l'aller, vers 22 heures.

Les dernières instructions seront communiquées ultérieurement.

Le coût du voyage est fixé à 28 francs.

Les adhésions sont reçues tous les jours au siège des Combattants, 15, Grand'Place.

Afin de faciliter la tâche des organisateurs, les excursionnistes sont instamment priés de se faire inscrire le plus tôt possible.

Echo de la Fête du Travail

Nous donnons ci-dessous la liste des numéros gagnants de la tombola gratuite organisée par les Syndicats libres:

1.630	1.379	2.640	1.123	2.540	817	123
1.619	930	1.814	1.861	2.518	2.955	1.966
1.580	429	1.215	1.112	1.036	206	1.435
2.382	1.549	2.227	2.728	2.120	456	2.912
1.626	2.172	2.984	203	1.427	1.679	2.413
1.307	1.541	1.939	2.251	2.461	2.128	1.067
705	2.940	1.914	2.410	595	2.419	411
2.605	529	1.568	2.770	285	924	1.699
1.820	1.258	21	2.214	559	1.602	1.968
1.677	2.433	2.592	2.790	2.359	476	265
2.332	2.904	919	2.044	1.401	2.403	2.230
427	1.823	133	1.714	157	518	

UN OUVRIER BLESSÉ A LA MAIN AU COURS DE SON TRAVAIL. — Travaillant à la Lainière, M. Alphonse Demol, teinturier, âgé de 37 ans, et domicilié 16, Cité Amédée Prouvost s'est déchiré la main à l'armature d'un touret. Quinze jours de repos, sauf complications.

AVIS AUX BOULANGERS. — Le forfait arrivant à expiration le 30 juin, les boulangers qui détiennent des cartes sont invités à les remettre sans délai à la Mairie-Annexe pour les faire valider. La distribution aux riverains commencera dès la semaine prochaine.

LA CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Demain jeudi, à 9 h., à l'Ecole des filles de la rue de Boulogne, et à 14 h. 30 à l'annexe de l'Hôtel de Ville.

VACCINATIONS ANTIVARIOLIQUES. — Jeudi, à 10 h., à l'Ecole de filles de la rue de Boulogne, et à 16 h. à l'annexe de l'Hôtel de Ville.

LA TOMBOLA DE LA FETE DES ECOLES. — Comme les années précédentes, le Comité de la Caisse des Ecoles organise, à l'occasion de la Fête des Ecoles, une grande tombola gratuite, dotée de plus de 3.000 francs de lots. La carte d'entrée, vendue 1 franc, donnera droit au tirage de la tombola.

Les Amis de l'Ecole sont priés d'adresser leurs dons aux directrices ou directeurs des Ecoles publiques de la Ville. Les lots peuvent aussi être déposés à la Mairie, Bureau des Ecoles.

A L'AMICALE DU PLOUYS. — Ce soir mercredi, à 19 h., réunion de la Section: Organisation du service du jeu de dés de la Pentecôte; rentrée des cartes.

CHORALE SAINT-VINCENT DE PAUL. — Demain jeudi, répétition générale à l'orgue, des œuvres qui seront interprétées dimanche prochain, fête de la Pentecôte.

SYMPHONIE DES SYNDICATS LIBRES. — Ce soir à 20 h., répétition au local, 38, rue St-Joseph.

COFFRES-FORTS 21 Rue Royale
GRUSON LILLE
CATALOGUE SUR DEMANDE COFFRETS SERVICES

FLERS

UNE COLLISION ENTRE UN TRAMWAY ET UN CAMION AUTOMOBILE, AU BREUCQ

Une voyageuse est blessée

Une collision s'est produite mardi matin, vers 8 h., rue Jean-Jaurès, au Breucq, à hauteur de la rue de la Concorde, entre un tramway de la ligne F, de la ligne Lille-Roubaix, conduit par M. Rembaut, et qui se dirigeait vers Lille, et un camion automobile de la minoterie Desprez, à Marquette.

Par suite du choc, l'avant du tramway fut défoncé et les vitres volèrent en éclats. Heureusement, le conducteur et deux voyageurs, placés sur la plateforme avant, furent indemnes.

Le choc fut extrêmement brutal. Tout l'avant du tramway fut défoncé et les glaces de la cloison qui sépare la plateforme de la première classe, volèrent en éclats. Quinze personnes se trouvaient dans cette partie du tramway et trois d'entre elles furent atteintes par des éclats de vitre.

Toutefois, elles ne furent blessées que superficiellement, sauf Mme Pauline Jacob, née Dereuse, confectionneuse, domiciliée 32, rue Watt, à Roubaix, qui fut coupée assez sérieusement aux mains et aux genoux. Elle dut recevoir les soins de M. le docteur Berthon et, après avoir été pansée, Mme Jacob put regagner son domicile.

Quant au camion, il fit une embardée, monta sur un trottoir en ne s'arrêta que calé contre un mur. Il a aussi subi d'importants dégâts matériels.

La gendarmerie de Roubaix a ouvert une enquête sur cet accident.

Pour votre plaisir...
admirez les beaux sites de France
Pour votre sécurité...
utilisez CASTROL

LYS

A L'USINE. — Chez MM. Agache et Cie, fabricants, une bobineuse, Marguerite Dorchies, 40 ans, demeurant à Toufflers, est tombée en marchant sur une bobine; il en est résulté un enfoncement de la 7e côte.

LA TAXE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES sera perçue jeudi 6 juin de 9 h. à 11 h. au débit de tabac Delplanque, rue Jules-Guesde et de 14 h. à 16 h. au débit de tabac Polet, rue de Leers.

CERCLE D'ETUDES. — Mercredi 5 juin à 19 h. 45, 42, rue Jules-Guesde, au Foyer.

HEM

VISITE DU CONTROLEUR. — M. le Contrôleur des contributions directes se tiendra à la Mairie le jeudi 6 juin, de 14 h. 30 à 17 h., à la disposition des contribuables pour recevoir les réclamations et donner tous renseignements en matières de contributions directes.

DISPENSAIRE ANTITUBERCULEUX RÉGIONAL D'HEM. — Jeudi 6 juin, de 14 h. à 17 h., permanence par Mlle Dupont, infirmière.

BAINS-DOUCHES. — Exceptionnellement le service des bains-douches ne fonctionnera pas le dimanche de la Pentecôte.

TOUFFLERS

VACCINATION ANTIVARIOLIQUE. — Une séance de vaccination obligatoire pour les enfants dans leur 1re, 11e année et les jeunes gens âgés de 20 ans, aura lieu mercredi 19 juin à 11 h. à la mairie.

LEERS

BLESSÉ AU TRAVAIL. — Un ouvrier, M. au service de M. Laforge, plombier-zingueur, Charles Cal, demeurant, 80, rue Victor-Hugo, s'est blessé dans la région lombaire. Un repos de quinze jours lui a été ordonné.

CHOMAGE. — Pointage ce mercredi 5 juin, à 10 h. salle des fêtes à la Place.

ASCQ

UNE RÉUNION DE L'ENTENTE RÉPUBLICAINE

Une réunion générale trimestrielle se tiendra le jeudi 6 juin, à 20 h., salle Rafray, rue Pasteur, à Ascq.

M. Maurice Hanskens, membre du comité libéral de l'Entente républicaine, y prendra la parole.

A l'issue de la réunion, une grande tombola gratuite sera tirée entre tous les membres présents.

PHILHARMONIE D'ASCQ. — La société prendra part au festival permanent de l'Exposition de Bruxelles le dimanche 9 juin. La matinée sera consacrée à une visite de la ville. La société donnera ensuite un programme de choix au concert de midi à l'intérieur de l'Exposition.

Les membres honoraires et souscripteurs qui ont donné leur adhésion pour accompagner la société dans ce déplacement, sont invités à se rendre au siège, chez M. N. Libre, le vendredi 7 juin, à 20 h., pour recevoir les dernières instructions et retirer leur billet de chemin de fer.

ANNAPPES

Les fêtes de bienfaisance du quartier du Sabotier

Les fêtes de bienfaisance du quartier du Sabotier se sont poursuivies lundi.

Le soir, vers 19 heures, un groupe de musiciens de la Philharmonie d'Annappes donna un concert très applaudi.

La vente des ballons et des confetti se poursuivit toute la soirée, à la grande joie des enfants.

La grande tombola finale, dotée de lots divers, fit de nombreux heureux.

Un bal plein d'entrain termina cette deuxième journée des fêtes.

CHÉRENG

La ducasse

Les fêtes de la ducasse vont apporter à la Place de Chéreng une activité joyeuse. Elles donneront lieu à des réunions de famille, à des jeux auxquels les amateurs s'empresseront de prendre part.

Le lundi 10 juin, deuxième jour de la ducasse, un concours de coqs aura lieu à la Bascule.

Le soir, à 19 h., un autre concours aura lieu à l'estaminet Tahon, sur la Place.

CYSOING

LES FUNÉRAILLES DE M. ALPHONSE OUDART

En l'église Saint-Calixte ont été célébrées les funérailles de M. Alphonse Oudart, président des A. C. de 1870.

La levée du corps fut faite par le clergé paroissial. Derrière la croix et précédant le cercueil avaient pris place les drapeaux des A. C. de 1870 et de 1914.

Le deuil était conduit par les gendres du défunt.

La messe fut dite par M. l'abbé Vandermarlière, doyen, ayant comme diacre M. l'abbé Six, curé du Sacré-Cœur, et sous-diacre, M. Coustenoble, vicaire. M. le chanoine Walbert, ancien doyen de Cysoing, chanta l'absoute.

Parmi la nombreuse assistance, nous avons remarqué MM. les docteurs Carton et Verlaine, MM. Bataille, avocat; Philippe notaire; Gallet, industriel; une délégation des brigades de gendarmerie et de la douane et de nombreuses personnalités de Cysoing, Lille, Tourcoing, etc...

Au cimetière, M. Arthur Hendoux, au nom des combattants, retraça la carrière de M. Oudart, président d'honneur, et mit en relief sa bonté de cœur.

Tourcoing

Aujourd'hui, mercredi 5 juin:
Hôtel de Ville: 9 à 12 h. et 14 à 17 h.
Bains: 9 h. à 11 h. 30 et 14 h. à 18 h. 30.
Bibliothèque Communale: 9 h. à 12 h. et 14 h. à 18 h.
Caisse d'Epargne: 9 h. 30 à 11 h. 30 et 14 h. à 16 h.
Consulat de Belgique: 8 h. à 13 h.

La réforme de la patente aura-t-elle une répercussion sur le budget communal?

La loi du 6 juillet 1934 portant sur la réforme fiscale a réduit le droit proportionnel de patente qui depuis le 1er janvier 1935 a cessé d'être établi sur la valeur locative des habitations des patentes.

Cette même loi prévoyait que des mesures seraient prises pour qu'il n'en résulte pas une diminution des ressources budgétaires pour les départements et les communes.

A cet effet il a été institué une Commission spéciale en date du 17 juillet 1934 qui a été chargée d'étudier les mesures à prendre pour parer à cet ordre de choses. Mais il est apparu que des mesures fiscales et d'économie en vue de combler la perte de recettes, causée par la réforme de la patente ne sauraient être généralisées et adoptées par le Gouvernement, sans qu'au préalable chaque département eût étudié, en ce qui le concerne, le rendement des mesures fiscales qu'il souhaiterait voir appliquer en échange de la réduction de la patente, et qu'aussi eût été envisagée la répercussion économique de ces nouvelles charges fiscales.

Ainsi qu'on le voit, le problème se posait sous un jour à la fois général et particulier, aussi les pouvoirs de la Commission qui primitivement avaient été établis jusqu'à la fin de l'année dernière ont-ils été prolongés jusqu'au 30 juin 1935, bien que l'application de la loi fût demeurée fixée à la date du 1er janvier 1935.

Nous sommes donc entrés dans le dernier mois, où la Commission aura à établir par quelles charges nouvelles seront remplacés les impôts appliqués précédemment au titre de la contribution des patentes, car il ne faut pas oublier que les budgets communaux et départementaux seront en déficit si des mesures ne sont pas édictées.

En ce qui concerne Tourcoing, la valeur du centime communal qui au moment de l'établissement du budget primitif de 1935 était de 28.047 fr. 25, s'est vue de ce fait ramenée à 24.447 fr. 25, c'est-à-dire que la réforme de la patente a amené une diminution de 3.600 francs environ par centime additionnel.

Or, le nombre de nos centimes additionnels est actuellement de 63.29 au titre ressources ordinaires, et de 334.65 au titre ressources extraordinaires. La diminution portera donc sur un total de 394 centimes 95, ce qui sur l'ensemble du budget ferait un manquant de 1 million 200.000 francs environ.

Du fait que la loi est appliquée depuis le 1er janvier 1935, et qu'aucune mesure n'a été envisagée en haut lieu, par la Commission spéciale, dès le second semestre de cette année, c'est-à-dire, pour la période du 30 juin à fin décembre 1935, notre budget communal est de fait déficitaire de 600.000 francs environ.

Cette situation n'a pas laissé d'émouvoir l'Administration municipale, et dès hier, M. le Maire a fait les démarches nécessaires pour demander les compensations promises par la loi.

Les dépenses pour le chômage sont actuellement de l'ordre de 180.000 francs par semaine, le prochain budget se trouverait donc devant un trou de deux millions et demi à trois millions. Ainsi qu'on le voit, la situation est peu brillante, et nos édiles communaux viennent de recevoir une lourde tâche.

Nous aurons du reste l'occasion de revenir prochainement sur la question.

Le jet de journaux, prospectus ou échantillons est interdit pendant les courses sur routes

M. le Préfet du Nord vient de prendre l'arrêté suivant:

Article premier. — Est interdit, d'une manière absolue, pendant ou à l'occasion des épreuves sportives quelles qu'elles soient le jet de journaux, imprimés, prospectus, tracts, échantillons de produits quelconques sur la voie publique sous peine des sanctions prévues par l'art. 471, paragraphe 15 du Code pénal sans préjudice des poursuites qui pourraient être intentées en cas d'accidents.

Article 2. — Est interdite la vente par les colporteurs pendant ou à l'occasion des épreuves sportives d'insignes, souvenirs, photographies des coureurs et autres objets.

Article 3. — Les occupants des voitures publicitaires appartenant aux firmes commerciales pourront distribuer, à l'arrêt, *de la main à la main*, les prospectus et produits des marques qu'ils représentent. Mais ces distributions de primes ou échantillons ne devront pas constituer un obstacle à la circulation. Les voitures publicitaires ne stationneront qu'aux endroits précis fixée par les services locaux de police et éloignés des lignes d'arrivée et des postes de contrôle.

Les grandes manœuvres de cadres

Rochefort-sur-Mer, 4 juin. — La première journée des grandes manœuvres de cadres, dirigées par le général Gamelin, a été contrariée par le mauvais temps. La prise des contacts des observateurs d'aéronautique avec les services de T. S. F. et les autres services de transmissions disséminés dans la campagne, a été gênée par de violentes bourrasques soufflant de l'ouest et par des averses torrentielles.

Florence Derynck qui, le 11 avril, tua son mari à coups de revolver, comparaîtra en juillet prochain devant la Cour d'assises du Nord

Le drame du boulevard de l'Egalité aura son épilogue, en juillet prochain, devant la Cour d'assises du Nord. Rappelons les faits:

Le mercredi 11 avril dernier, après avoir passé une partie de l'après-midi et la soirée au café, Joseph Wallaert rentra chez lui, 185, boulevard de l'Egalité, vers minuit, en état d'ébriété.

Le ménage Joseph Wallaert-Florence Derynck était dans une mésentente telle que de nombreuses scènes éclataient entre les époux, à cause du mauvais caractère de la femme, disent d'aucuns, à cause de la mauvaise conduite du mari, déclarent d'autres personnes.

Quoi qu'il en soit, Wallaert pénétra dans la chambre où se trouvait sa femme et la saisit par les cheveux, exigeant qu'elle lui servît à souper. Mme Wallaert se rendit dans la cuisine et prépara le repas. La discussion dégénéra en dispute et la femme évita de bien peu la poêle que Wallaert lui lançait à la figure; elle chercha un refuge dans la chambre, suivie de Wallaert qui, arrivant près du lit, glissa et tomba.

Florence Derynck prit un revolver caché sous le matelas et en déchargea le contenu, six balles, sur son mari qui fut grièvement atteint. On le conduisit à l'hôpital où il succomba le lendemain.

Florence Derynck se constitua prisonnière et fut déférée au Parquet.

Le dossier de l'affaire vient